

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Agriculture



Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI)

Avis de Manifestation d'Intérêt N°004/ CIM/PRODEFI/2022

(Recrutement de Consultant : Bureau d'études)

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général des achats du PRODEFI, publié depuis le 22/02/2022.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d'un don du Fonds International de Développement de l'Agriculture (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu le recrutement d'un consultant pour «**le suivi et contrôle des travaux d'aménagement (273) périmètres maraîchers**».

L'objectif de la mission est d'assurer les prestations de contrôle et de suivi des **travaux d'aménagement (273) périmètres maraîchers**.

Le mandat du consultant comprendra, entre autres, les activités suivantes :

- a- Le contrôle de l'exécution des travaux ;
- b- L'approbation des décomptes soumis par les entreprises de travaux ;
- c- La réception des travaux ;

Le consultant doit justifier d'une expérience avérée dans le domaine de suivi des travaux similaires.

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Expérience générale :**40** points
- Expérience spécifique :**60** points

L'Unité de Gestion du Projet de Développement de Filières Inclusives (UGP) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le but de cet avis est la constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode SFQC.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une lettre de candidature ;
- Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;

- Les attestations de bonne fin délivrées par les clients (**toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération**) ; et
- Un acte de groupement, le cas échéant.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18/05/2022 à 12h00 GMT** :

**Commission Interne des Marchés de PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tevragh-Zeina, Nouakchott
- Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : ugp@prodefi.mr**

Le Coordonnateur du PRODEFI

Abdelkader MOHAMED SALECK